

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et treize avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, R BAUER, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de K ESSAYAR et MF TASTEVIN), B PERRUSSET, E ROCHE ( proc de I NGUYEN), J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNSLAGER (proc de M CHAZE), J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 42

Procurations : 7

Votants : 49

Absents : 3

Date de convocation : 07/04/2021

**Secrétaire de séance** : A BEL

**Absents** : J SEBASTIEN, S GENEST, et J LAFFONT

**En présence des suppléants non votants** : B GUSELLA, O BOISSIN.

**Objet** : Travaux crèche de Vals les Bains : actes modificatifs n°2 (ajustement des marchés).

Les marchés de travaux pour l'aménagement de la crèche de Vals-les-Bains ont été attribués par délibération n°24 du 09/07/2019 et décision n°45 du 12 septembre 2019 pour un montant initial de 522 319,18 € HT. Des actes modificatifs (avenants) ont été validés lors de la séance du conseil communautaire du 3 mars 2021 portant le nouveau montant global du marché à 528 100,29 € HT.

Détail des lots :

Lot 01 : DÉMOLITIONS GROS ŒUVRE

Lot 02 : MENUISERIES ALUMINIUM SERRURERIE

Lot 03 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS MOBILIER

Lot 04 : PLAFONDS DOUBLAGE CLOISONS PEINTURE

Lot 05 : SOLS MINCES CARRELAGE FAIENCES

Lot 06 : AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

Lot 07 : CHAUFFAGE VENTILATION SANITAIRE

Lot 08 : ÉLECTRICITÉ COURANTS FAIBLES

Au regard des derniers travaux en fin de chantier, il y a lieu de constater les derniers ajustements nécessaires et valider les nouveaux montants proposés suivant actes modificatifs joints en annexe et détail des dernières modifications à intervenir concernant les lots 6 et 7.

N°lot	Attributaire du marché	Montant HT réglé à la date de la liquidation	Montant HT du marché AVEC actes modificatifs n°1 validés le 3/3/2021	Montant de la modification (acte modificatif n°2)	Motif du changement du prix du marché
1	TOGNETTY	22 485,96 €	<i>remplacé par PRO ARDECHE TP suite à liquidation judiciaire</i>		
1	PRO ARDECHE TP		18 992,86 €		
2	CMV		97 804.94 €		
3	MENUISERIE GERO		76 085.60 €		
4	TOGNETTY	0 €	<i>remplacé par NET ACTIV PRO suite à liquidation judiciaire</i>		
4	NET ACTIV PRO		82 298,16 €		
5	CHOLVY Thierry		38 848.71 €		
6	PRO ARDECHE TP		40 095.94 €	+ 727.00	Mise en place d'un avaloir
7	ESTEVES FRERES		105 885.12 €	+1 440.00	Remplacement de deux pompes de relevage existantes
8	ROBERT ELECTRICITE		45 603,00 €		
	TOTAL	22 485.96 €	499 739.23 €	+ 2 167.00	
TOTAL GENERAL HT		528 100.29 €	Nouveau montant global des marchés : 530 267.29 € Soit + 0.41 %		

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à signer les deux actes modificatifs (avenants) à intervenir sur les lots 6 et 7.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 14 avril 2021  
Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20210413-DEL13042021-31-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2021  
Date de réception préfecture : 16/04/2021